

LE BARON DES TELECOMS TOUJOURS EN CAVALE

Hercules Carotte, l'inspecteur chargé de mener l'enquête et la traque du Baron des Télécoms a tenu une conférence de presse, hier soir à Paris.

A cette occasion, il a relaté la vaste opération conduite par la force d'élite de la DST dans l'après-midi de mercredi : «Nous étions à deux doigts de mettre la main sur ce maroufle mais il nous a échappé une nouvelle fois.

Grâce aux renseignements précieux de nos informateurs, nous avons réussi à le localiser. Il logeait un entrepôt désaffecté où il avait monté un laboratoire de haute technologie. Nous sommes restés en planque toute la matinée. A 13h27, j'ai ordonné l'assaut du hangar. Mais le bougre était bien organisé : il a réussi à prendre la fuite à bord d'un bolide de force cylindrée.

Toutefois, nous ne sommes pas rentré bredouilles : nous avons pu récupérer une bonne partie de ses équipements.

Notre cellule scientifique est d'ailleurs en train se pencher sur un objet réquisitionné pour le moins intrigant : une Freebox V3 avec une carte PCMCIA dans le flanc gauche»



MISE À JOUR

Dans la nuit du 2 au 3 mars, une **mise à jour** concernant les **Freebox V3 connectées en USB** a été effectuée sur votre DSLAM. Pensez par conséquent à **rebooter** votre Freebox pour en profiter. Comment rebooter ? Débranchez l'alimentation électrique. Comptez jusqu'à 2 et rebranchez.

A NOTER

Disponible sur <http://install.free.fr>. le logiciel **killPPPoE** qui permet de libérer une connexion mal terminée. Ce problème arrive souvent avec le **modem Sagem 908 en Ethernet** qui a tendance à créer des connexions fantômes (erreurs 721, 678, 676). Cela dit, ce logiciel ne règle pas tous les problèmes, tout dépend bien sûr de la nature des ces derniers. Attention, le fonctionnement de ce logiciel dépend d'un autre Winpcap, qui est aussi disponible sur install.free.fr et qui est à installer avant de lancer killPPPoE.

Merci à Ghani pour l'info !



AUDIENCE AU CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Dans le cadre de la plainte déposée par Free auprès du Conseil de la Concurrence à l'encontre de TF1, M6 et France Télécom pour abus de position dominante, les différents protagonistes du «conflit» ont été entendus hier.

On attend une décision du Conseil sous trois semaines.

Source : Satellifax

